



TRONICS MICROSYSTEMS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital social de 3 685 608 euros
Siège social : 98 rue du Pré de l'Herme – Z.I. – 38920 Crolles
412 152 019 RCS Grenoble

PROSPECTUS

Mise à la disposition du public à l'occasion de l'émission sur le marché Euronext Growth d'Euronext à Paris (« **Euronext Growth Paris** ») d'actions nouvelles, à souscrire en numéraire, **ou par compensation de créances**, dans le cadre d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'un montant brut total, prime d'émission incluse, de 28 948 773,60 euros par émission de 5.360.884 actions nouvelles, au prix unitaire de 5,40 euros (dont un (1) euro de valeur nominale et 4,40 euros de prime d'émission par action), à raison de 16 actions nouvelles pour 11 actions existantes.

Période de négociation des droits préférentiels de souscription du 10 au 23 novembre 2021 inclus

Période de souscription du 12 au 25 novembre 2021 inclus



Le prospectus a été approuvé par l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129. L'AMF approuve ce prospectus après avoir vérifié que les informations figurant dans le prospectus sont complètes, cohérentes et compréhensibles au sens du règlement (UE) 2017/1129.

Cette approbation ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur l'émetteur et sur la qualité des titres financiers faisant l'objet du prospectus. Les investisseurs sont invités à procéder à leur propre évaluation quant à l'opportunité d'investir dans les titres financiers concernés.

Le prospectus a été approuvé le 4 novembre 2021 et est valide jusqu'au 2 décembre 2021 et devra, pendant cette période et dans les conditions de l'article 23 du règlement (UE) 2017/1129, être complété par un supplément au prospectus en cas de faits nouveaux significatifs ou d'erreurs ou inexactitudes substantielles. Le prospectus porte le numéro d'approbation suivant : n° 21-472.

Le prospectus a été établi pour faire partie d'un prospectus simplifié conformément à l'article 14 bis et à l'annexe V bis du Règlement Prospectus modifié par le règlement (UE) 2021/337 du 16 février 2021.

Le prospectus est disponible sans frais au siège social de TRONICS MICROSYSTEMS, ainsi qu'en version électronique sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et sur celui de la Société (www.tronicsgroup.com) (le « **Prospectus** »).



GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Coordinateur Global, Chef de file et
Teneur de Livre

TABLE DES MATIERES

I.	RESUME DU PROSPECTUS.....	1
II.	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR.....	3
III.	PERSONNES RESPONSABLES, INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, RAPPORTS D'EXPERTS ET APROBATION DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE.....	3
IV.	FACTEURS DE RISQUE.....	3
V.	ETATS FINANCIERS	16
VI.	POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	16
VII.	INFORMATION SUR LES TENDANCES	17
VIII.	CONDITIONS DE L'OFFRE, ENGAGEMENTS FERMES ET INTENTIONS DE PRENDRE UNE SOUSCRIPTION, ET PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES CONVENTIONS DE PRISE FERME ET DE PLACEMENT	18
IX.	INFORMATIONS ESSENTIELLES SUR LES ACTIONS ET LEUR SOUSCRIPTION	19
X.	RAISONS DE L'OFFRE ET UTILISATION PRÉVUE DU PRODUIT	21
XI.	PERCEPTION D'AIDES D'ÉTAT	22
XII.	DÉCLARATION SUR LE FONDS DE ROULEMENT NET	22
XIII.	CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT	22
XIV.	CONFLITS D'INTÉRÊTS.....	24
XV.	DILUTION ET PARTICIPATION APRÈS L'ÉMISSION	24
XVI.	DOCUMENTS DISPONIBLES	25

REMARQUES GENERALES

Dans le présent document, et sauf indication contraire, les termes « **Société** » ou « **Tronics** » désignent Tronics Microsystems S.A. et le terme « **Groupe** » désigne le groupe de sociétés constitué de la Société et de sa filiale Tronics Mems Inc.

Avertissement

Le Prospectus contient des informations relatives à l'activité de la Société ainsi qu'au marché sur lequel celle-ci opère. Ces informations proviennent d'études réalisées soit par des sources internes soit par des sources externes (ex : publications du secteur, études spécialisées, informations publiées par des sociétés d'études de marché, rapports d'analystes). La Société estime que ces informations donnent à ce jour une image fidèle de son marché de référence et de son positionnement concurrentiel sur ce marché. Toutefois, ces informations n'ont pas été vérifiées par un expert indépendant et la Société ne peut pas garantir qu'un tiers utilisant des méthodes différentes pour réunir, analyser ou calculer des données sur les marchés obtiendrait les mêmes résultats. La Société ne prend aucun engagement, ni ne donne aucune garantie quant à l'exactitude de ces informations. Il est possible que ces informations s'avèrent erronées ou ne soient plus à jour. La Société ne prend aucun engagement de publier des mises à jour de ces informations, excepté dans le cadre de toute obligation légale ou réglementaire qui lui serait applicable.

Le Prospectus comporte également des informations sur les objectifs et les axes de développement de la Société. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif tels que « estimer », « considérer », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entend », « devrait », « souhaite » et « pourrait » ou toute autre variante ou terminologie similaire. L'attention du lecteur est attirée sur le fait que ces objectifs et axes de développement ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétés comme une garantie que les faits et données énoncés se produiront, que les hypothèses seront vérifiées ou que les objectifs seront atteints. Il s'agit d'objectifs qui, par nature, pourraient ne pas être réalisés et les informations produites dans le Prospectus pourraient se révéler erronées sans que la Société se trouve soumise de quelque manière que ce soit à une obligation de mise à jour, sous réserve de la réglementation applicable, notamment le règlement général de l'AMF et le règlement (UE) 596/2014 relatif aux abus de marché.

Les investisseurs sont également invités à prendre en considération les facteurs de risque décrits à la section IV « Facteurs de risque » du Prospectus avant de prendre leur décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques serait susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation, les résultats financiers ou les objectifs de la Société. Par ailleurs, d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société à la date du Prospectus, pourraient avoir le même effet négatif.

Certaines données chiffrées (y compris les données exprimées en milliers ou millions) et pourcentages présentés dans le Prospectus ont fait l'objet d'arrondis. Le cas échéant, les totaux présentés dans le Prospectus peuvent légèrement différer de ceux qui auraient été obtenus en additionnant les valeurs exactes (non arrondies) de ces données chiffrées.

Informations incorporées par référence

En application de l'article 19 du Règlement Prospectus, sont incorporés par référence dans le Prospectus :

- les comptes consolidés en normes IFRS de l'exercice clos le 31 mars 2021 et le rapport des commissaires aux comptes y afférent, tels que présentés respectivement pages 41 à 89 et pages 90 à 94 du rapport financier annuel relatif à l'exercice clos le 31 mars 2021 ;
- les comptes annuels en normes françaises de l'exercice clos le 31 mars 2021 et le rapport des commissaires aux comptes y afférent, tels que présentés respectivement pages 95 à 139 et pages 140 à 144 du rapport financier annuel relatif à l'exercice clos le 31 mars 2021.

Egalité d'accès à l'information

L'information faisant l'objet du Prospectus permet de maintenir, et rétablir, le cas échéant, en tous points significatifs et en tant que de besoin, l'égalité d'accès entre les différents actionnaires et investisseurs à l'information relative à la Société.

I. RESUME DU PROSPECTUS

Section A – Introduction et avertissements

Valeurs mobilières de l'émetteur : actions ordinaires (TRONICS MICROSYSTEMS, code ISIN FR0004175099). **Coordonnées de l'émetteur** : TRONICS MICROSYSTEMS, 98 rue du Pré de l'Horme – Z.I. – 38920 Crolles, France (code LEI : 969500EH6WF68VORPO82).

Autorité compétente ayant approuvé le Prospectus le 4 novembre 2021 : AMF, 17 place de la Bourse, 75002 Paris.

Avvertissements : ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les actions de la Société doit être fondée sur un examen de l'intégralité du Prospectus. L'investisseur peut perdre tout ou partie du capital investi. Si une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon le droit national, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Une responsabilité civile n'incombe qu'aux personnes qui ont présenté le résumé, y compris sa traduction, que pour autant que le contenu du résumé soit trompeur, inexact ou incohérent, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, ou qu'il ne fournisse pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.

Section B – Informations clés de l'émetteur

Principales activités : Tronics conçoit, fabrique et commercialise des Nano et Microsystèmes électromécaniques, des dispositifs miniaturisés assurant une fonction de capteur et/ou d'actionneur dans des domaines d'applications très divers, tels que les secteurs Industriel, Aéronautique & Sécurité et Médical. Le Groupe propose à ses clients une offre complète à haute valeur ajoutée grâce à son positionnement unique, qui couvre l'ensemble de la chaîne de la valeur, de l'ingénierie (Conception et Simulation, développement des procédés de fabrication, Spécification de l'électronique de contrôle, packaging, test et caractérisation) à la production. Le groupe comporte une société mère basée en France qui adresse principalement les marchés industriels, aéronautiques et de sécurité ainsi qu'une filiale aux Etats-Unis qui se focalise sur le secteur médical et les biomems. La Société consacre une large part de son activité tant au niveau de sa recherche et développement qu'au niveau de son action marketing et commerciale pour le développement de nouveaux marchés. Elle mène des activités de recherche et développement afin de concevoir et fabriquer des microsystèmes innovants. Elle consacre une part non négligeable de ses ressources à la protection de sa propriété intellectuelle en déposant des brevets et demandes de brevets au niveau international. Tronics, au sein de la branche de TDK spécialisée dans les composants électroniques, est le pôle de compétences des capteurs MEMS (Micro Electro Mechanical Systems). Cette position devrait lui permettre de bénéficier de nouvelles capacités de distribution à l'échelle mondiale et de générer des synergies, en particulier commerciales et technologiques auprès d'un portefeuille de clients internationaux dans le domaine des MEMS. La Société a beaucoup investi sur son site de production américain sur les exercices 2017 à 2019, porté par un principal client. La faillite et l'arrêt brutal des relations commerciales de ce principal client ont mis en difficulté la filiale américaine Tronics Mems et causé un retard important dans la mise en œuvre du plan stratégique du groupe. Plusieurs dépréciations des titres de participation et créances rattachées à cette participation ont été constatées pour un total de 17,5M€ dans les comptes sociaux de la société mère française. Cette situation, combinée à l'accumulation de pertes opérationnelles, ont conduit les capitaux propres sociaux et consolidés à devenir négatifs. L'adossement de Tronics à TDK Electronics AG lui permet toutefois d'asseoir son développement à la structure financière du groupe TDK. Le groupe TDK a largement contribué au financement de la Société à travers différents emprunts pour un total de 43M€ au 30 septembre 2021. Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 8 687 k€ contre 6 204 k€ en 2020, et une perte nette de 5 590 k€ en 2021 contre une perte nette de 9 092 k€ en 2020. Au 30 septembre 2021, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé semestriel de 6 385 k€ contre 3 851 k€ au 30 septembre 2020. La part du chiffre d'affaires de production s'élève à 79% et la part des prestations de services à 21% du chiffre d'affaires du Groupe au 30 septembre 2021. Compte tenu de l'augmentation du chiffre d'affaires sur le premier semestre de l'exercice 2022, Tronics s'attend à une progression de son résultat semestriel opérationnel courant (qui était, pour rappel, de -3,2 M€ au premier semestre 2021) qui restera cependant déficitaire. La Société est cotée sur le marché Euronext Growth Paris depuis le 13 février 2015 et fait partie du groupe TDK suite à l'OPA du groupe le 28 décembre 2016. A date du présent prospectus, les trois principaux actionnaires de la société, TDK Electronics AG, Thales Avionics SAS et IXBLUE SAS détiennent respectivement 74,26%, 20,03% et 3,79% du capital, soit un total de 98,72% du capital de Tronics Microsystems.

Incidence économique et financière de la pandémie de COVID-19 : Tronics a été impacté en mars 2020 par l'épidémie de Covid-19. La santé de ses collaborateurs étant sa priorité absolue, le site de Crolles a fermé pendant 14 jours afin de réorganiser ses activités et assurer un minimum de contacts entre les collaborateurs sur site. L'activité à Crolles a redémarré le 2 avril 2020 à un rythme plus lent compte tenu de l'augmentation des mesures de protection sanitaire sur place afin de protéger les salariés. Les coûts fixes ont été adaptés en conséquence, notamment à travers l'utilisation du chômage partiel. Tronics a ensuite été impacté ponctuellement par les absences de certains salariés (cas contacts, garde d'enfant suite à la fermeture des écoles...). Le télétravail ainsi qu'une bonne organisation sur le site ont permis à l'activité de fonctionner sur un mode proche de la normale. La Société a donc pu conserver un niveau d'activité élevé sur l'exercice 2021 malgré la pandémie. Le carnet de commande n'a pas été significativement impacté sur l'exercice 2021.

Section C – Informations clés sur les valeurs mobilières

Nature, catégorie et code ISIN : les 5.360 884 actions nouvelles (les « **Actions Nouvelles** ») dont l'admission aux négociations du marché Euronext Growth à Paris (« **Euronext Growth Paris** ») est demandée dans le cadre de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (l'« **Augmentation de Capital avec DPS** »), et dont l'émission est visée par le Prospectus, seront des actions ordinaires de même catégorie que les actions existantes de la Société.

Les Actions Nouvelles seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris (ALTRO) sous le code ISIN FR0004175099.

Valeur nominale : 1 euro.

Droits attachés aux Actions Nouvelles : à compter de leur émission, les Actions Nouvelles seront soumises à toutes les stipulations des statuts de la Société. Elles porteront jouissance courante et donneront droit à tous les droits attachés aux actions ordinaires existantes détaillés dans les statuts de la Société (le droit à dividendes, le droit de vote (étant précisé que, conformément à l'article L. 22-10-46 du Code de commerce, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, de manière continue depuis deux ans au moins, au nom d'un même titulaire), le droit préférentiel de souscription aux augmentations de capital, le droit de participation à tout excédent en cas de liquidation.)

Section D – Informations clés sur l'Offre

Structure de l'émission : les Actions Nouvelles sont émises dans le cadre d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre de la 12^{ème} résolution adoptée par l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société tenue le 19 octobre 2021 (l'« **Offre** »).

Prix de souscription des Actions Nouvelles : les Actions Nouvelles sont émises à un prix de souscription unitaire de 5,40 euros (le « **Prix de l'Offre** »), dont un euro de valeur nominale et 4,40 euros de prime d'émission, à libérer intégralement au moment de la souscription, par versement en numéraire ou par compensation de créances, faisant ressortir une prime de 8,00% sur le dernier cours coté de 5,00 euros. Ce prix a été fixé en cohérence avec le cours moyen de l'action de la Société pondérés par les volumes sur les dix jours de négociation précédant la date d'approbation du Prospectus par l'AMF, soit 5,41 euros, permettant de tenir compte de la faible liquidité de l'action, et faisant apparaître une décote de 0,2%.

Droit préférentiel de souscription : les titulaires de droits préférentiels de souscription pourront souscrire, du 12 novembre 2021 jusqu'à la clôture de la période de souscription, soit jusqu'au 25 novembre 2021 inclus, par exercice de leurs droits préférentiels de souscription (i) à titre irréductible, à raison de 16 Actions Nouvelles pour 11 actions existantes détenues, sans qu'il puisse en résulter une attribution de fraction d'Action Nouvelle et (ii) à titre réductible, le nombre d'Actions Nouvelles qu'ils désiraient en sus de celui leur revenant du chef de l'exercice de leurs droits à titre irréductible.

Montant de l'émission : le montant brut total de l'émission, prime d'émission incluse, s'élève à 28 948 773,60 euros (dont 5 360 884,00 euros de nominal et 23 587 889,60 euros de prime d'émission), le montant pouvant être souscrit par compensation de créances pouvant être compris entre 21 497 535,00 euros et 28 948 773,60 euros dans l'hypothèse où TDK Electronics AG souscrirait entre 74.26% des Actions Nouvelles et 100% des Actions Nouvelles.

Intentions de souscription des principaux actionnaires ou membres de ses organes d'administration ou de direction, entendant souscrire à plus de 5 % des Actions Offertes: TDK Electronics AG, actionnaire de référence détenant 74,26 % du capital de la Société avant l'Offre, s'est engagé irrévocablement, sous des conditions usuelles, à souscrire par exercice de ses droits préférentiels de souscription à titre irréductible et réductible à de nouvelles actions de la Société, par compensation de créances, pour un montant de 28,95 millions d'euros. Thales Avionics, qui détient à la date du Prospectus 731.836 actions de la Société, a informé la Société de son intention de souscrire à titre irréductible à l'Augmentation de Capital en exerçant le nombre de droits préférentiels de souscription nécessaire afin que Thales Avionics maintienne une participation d'environ 10 % dans le capital de la Société après la réalisation de l'Augmentation de Capital, soit à hauteur d'environ 186.725 actions, correspondant à 3,48% de l'émission, soit un montant de 1.01 millions euros .

Utilisation et montant net estimé du produit : L'Offre servira à reconstituer les capitaux propres négatifs de la Société jusqu'au prochain arrêté comptable du 31 mars 2022, par voie d'incorporation au capital d'une part substantielle du compte courant d'actionnaire détenu par son actionnaire majoritaire, TDK Electronics AG. Le produit net estimé de l'Offre s'élèvera à environ 28,44 millions d'euros, souscrit majoritairement par compensation de créances de TDK Electronics AG, aura pour but d'assainir la situation financière de Tronics, en vue de reconstituer ses capitaux propres négatifs.

Engagement de conservation : TDK Electronics AG, actionnaire majoritaire de la Société, a pris l'engagement de conserver ses actions de la Société jusqu'à l'expiration d'une période de 180 jours à compter de la date de règlement-livraison des Actions Offertes, étant précisé que les Actions Nouvelles souscrites par TDK Electronics AG dans le cadre de l'Offre seront soumises au même engagement de conservation. Par ailleurs, TDK Electronics AG a confirmé qu'il n'envisageait pas de mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire au cours des 12 prochains mois. Thalès Avionics n'a pas pris d'engagement de conservation.

Engagements d'abstention: dans le cadre du Contrat de Placement, la Société a pris un engagement d'abstention d'une durée de 180 jours à compter de la date de règlement-livraison des Actions Offertes.

Incidence de l'émission sur les capitaux propres par action de la Société :

Quote-part des capitaux propres (en euros)	
Avant émission des Actions Nouvelles provenant de l'Offre	-6,87
Après émission de 5.360.884 Actions Nouvelles provenant de l'Offre	0,35

Dilution résultant de l'Augmentation de Capital avec DPS :

Impact de la dilution sur le capital (en %)	Participation de l'actionnaire (base non-diluée)
Avant l'Offre	1,00%
Après l'Offre à 100 %	0,41%

Déclaration sur le fonds de roulement : A date du présent prospectus, la Société ne dispose pas d'un niveau de fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations actuelles au cours des douze (12) prochains mois suivant la date de l'approbation du Prospectus. **La Société a estimé le montant de son fonds de roulement net nécessaire à la poursuite de ses activités jusqu'au 30 novembre 2022 à 47 millions d'euros.**

Cette estimation tient compte des éléments suivants : (i) Le niveau de trésorerie disponible de 3,9 millions d'euros au 31 août 2021 (voir section XIII. « Capitaux propres et endettement » du présent prospectus), (ii) La génération de trésorerie liée à l'activité de la Société sur la période allant du 1er septembre 2021 jusqu'au 30 novembre 2022, (iii) Le paiement de la totalité des engagements dont le Groupe a connaissance à la date du prospectus, et notamment les échéances de remboursement des dettes financières sur la période décrite ci-avant pour un montant total d'environ 45 millions d'euros incluant le remboursement des prêts accordés par TDK représentant un montant total d'environ 44 millions d'euros. La présente opération d'augmentation de capital, par versement en numéraire ou par compensation de créances, d'un montant maximum net estimé de 29 millions d'euros, ainsi que l'engagement financier donné par TDK en date du 15 septembre 2021 à la Société, permettront à la Société de faire face à l'insuffisance de son fonds de roulement net au cours des 12 prochains mois suivant la date du Prospectus.

En effet, (i) TDK Electronics AG s'est engagée irrévocablement à souscrire à l'augmentation de capital, par compensation de créances, pour un montant de 28,95 millions d'euros (voir section VIII. du présent prospectus concernant les intentions de souscription), et Thalès Avionics a fait part à la Société de son intention de souscrire à titre irréductible à l'Augmentation de Capital en exerçant le nombre de droits préférentiels de souscription nécessaire afin que Thales Avionics maintienne une participation d'environ 10% dans le capital de la Société après la réalisation de l'Augmentation de Capital, soit à hauteur d'environ 186.725 actions, correspondant à 3,48% de l'émission . (ii) TDK Electronics AG s'est engagée, en date du 15 septembre 2021, à soutenir la Société tant que cette dernière reste dans le groupe TDK Electronics Group. L'engagement financier consiste, en cas de problème de liquidité, à reporter à minima de 12 mois les échéances de remboursement de ses prêts et/ou à accorder des financements additionnels et/ou à participer à une augmentation de capital pour couvrir les besoins de trésorerie de la Société. Cet engagement financier a vocation à assurer l'arrêté des comptes selon le principe de la continuité d'exploitation jusqu'aux comptes intermédiaires du semestre clos le 30 septembre 2023.

II. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

La Société a pour dénomination sociale : Tronics Microsystems.

Le siège social de la Société est situé : 98 rue du Pré de l'Homme – Z.I. – 38920 Crolles, France.

Identifiant d'entité juridique (LEI) : 969500EH6WF68VORPO82

La Société est une société anonyme de droit français à directoire et conseil de surveillance, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro d'identification 412 152 019.

Tronics Microsystems est une division du groupe « Temperature & Pressure Sensors » de TDK qui fabrique des produits MEMS sur-mesure et des capteurs inertiels standards pour applications industrielles. S'adressant à des marchés en forte expansion du fait de la miniaturisation croissante des systèmes électroniques, la Société fournit des produits sur-mesure ou standards notamment pour les secteurs de l'industrie, l'aéronautique, la sécurité et le médical. Fondée en 1997, Tronics est située à Crolles, près de Grenoble (38) et à Dallas, Texas (États-Unis), et compte environ 100 collaborateurs, dont la plupart sont ingénieurs et scientifiques. À l'issue d'une Offre Publique d'Achat conclue en janvier 2017, TDK Electronics AG détenait 74,26% du capital de Tronics. Thalès Avionics SAS (612 039 495 RCS Versailles) détient environ 20,03% du capital de Tronics.

Site internet : www.tronicsgroup-bourse.com ; sur lequel les investisseurs peuvent trouver des informations sur les activités de la Société, les produits qu'elle fabrique ou les services qu'elle fournit, les principaux marchés où elle est en concurrence, ses principaux actionnaires, la composition de ses organes d'administration, de gestion, de surveillance et de direction, et les informations incorporées par référence. Il est précisé que les informations figurant sur le site web ne font pas partie du Prospectus, sauf si ces informations sont incorporées par référence dans le Prospectus.

III. PERSONNES RESPONSABLES, INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, RAPPORTS D'EXPERTS ET APROBATION DE L'AUTORITE COMPETENTE

Responsable du Prospectus

Monsieur Julien BON, Président du Directoire.

Attestation de la personne responsable

J'atteste que les informations contenues dans le Prospectus sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Crolles, le 4 novembre 2021,

Monsieur Julien BON,

Président du Directoire

Désignation des Experts

Néant.

Informations provenant d'un tiers

Néant.

Déclaration relative au Prospectus

Le Prospectus a été approuvé par l'AMF, en tant qu'autorité compétente au titre du Règlement Prospectus.

Cette approbation ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur l'émetteur qui fait l'objet du Prospectus ni sur la qualité des actions auxquelles le Prospectus se rapporte.

L'AMF n'approuve ce Prospectus qu'en tant que respectant les normes en matière d'exhaustivité, de compréhensibilité et de cohérence imposées par le Règlement Prospectus.

Le Prospectus est établi conformément à l'article 14 bis et à l'annexe V bis du Règlement Prospectus modifié par le règlement (UE) 2021/337 du 16 février 2021.

IV. FACTEURS DE RISQUE

Les facteurs de risque relatifs au Groupe, à son secteur d'activité et aux marchés sont détaillés ci-après. La liste de ces risques n'est pas exhaustive. D'autres risques non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société à la date d'approbation du Prospectus peuvent exister.

En complément de ces facteurs de risque relatifs au Groupe, les facteurs de risque liés aux valeurs mobilières faisant l'objet du présent Prospectus sont détaillés ci-après.

Pour répondre aux exigences du règlement (UE) 2017/1129 (le « **Règlement Prospectus** »), seuls les risques importants et spécifiques au Groupe et aux Actions Nouvelles devant être émises et admises aux négociations sont présentés dans la présente section.

Facteurs de risque relatifs au Groupe

Les principaux facteurs de risque sont regroupés en 7 catégories ci-dessous. Les facteurs de risque les plus importants sont signalés par un astérisque. La survenance de faits nouveaux, soit internes à la Société, soit externes, est susceptible de modifier ces degrés de criticité dans le futur.

	Probabilité d'occurrence	Ampleur du risque	Degré de criticité net ⁽¹⁾
1. Risques liés à l'activité de la Société			
<i>Risque d'un échec commercial*</i>	Moyenne	Elevée	Elevé
<i>Risques liés à la dépendance vis-à-vis des fournisseurs et aux approvisionnements en matières premières et composants électroniques</i>	Moyenne (élevée conjoncturellement)	Moyenne	Moyen
<i>Risques liés à la fabrication et aux défauts techniques sur des produits commercialisés par la Société</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
<i>Risques liés à la croissance du marché</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
<i>Risque lié à la longueur et la variabilité des cycles de vente</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
<i>Risques de sinistres pouvant affecter les locaux industriels</i>	Faible	Elevée	Moyen
<i>Risques liés à la mise en jeu de la responsabilité du Groupe en cas de dommages générés par un de ses produits</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
<i>Risques liés au cycle de développement des microsystèmes spécifiques</i>	Faible	Moyenne	Moyen
<i>Risque lié aux évolutions technologiques</i>	Faible	Moyenne	Faible
2. Risques liés au marché sur lequel intervient la Société			
<i>Risques liés à la dépendance vis-à-vis d'un nombre limité de clients et à la capacité à les retenir*</i>	Moyenne à élevée	Elevée	Elevé
<i>Risques liés à l'environnement concurrentiel*</i>	Moyenne	Elevée	Elevé
<i>Risques liés aux activités internationales de la Société</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
3. Risques liés à l'organisation de la Société			
<i>Risques liés au recrutement de nouveaux collaborateurs et à la fidélisation de son personnel clé*</i>	Elevée	Moyenne	Elevé
<i>Risques liés aux systèmes d'information, à la sécurité, à la protection des données, aux cyber-attaques et à l'espionnage industriel*</i>	Moyenne	Elevée	Elevé
<i>Risques liés à la gestion de la croissance</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
4. Risque juridiques, réglementaires et fiscaux			
<i>Risque d'évolution dans les politiques d'aide aux entreprises</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
<i>Risque d'évolution de l'environnement fiscal et de contrôles fiscaux</i>	Moyenne	Faible	Faible
5. Risques Financiers			
<i>Risque de taux d'intérêt</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
<i>Risque de change</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
<i>Risque de liquidité</i>	Faible	Elevé	Moyen
6. Risque de crédit ou de Contrepartie			
	Moyenne	Moyenne	Moyen

(1) Degré de criticité net après prise en compte des mesures d'atténuation et de gestion des risques mises en place par la société.

1 – Risques liés à l'activité de la Société et de ses filiales

Risque d'un échec commercial *

La Société développe et commercialise un portefeuille de produits standards. Le plan de développement de la société prévoit une forte croissance liée à la pénétration et à l'adoption de ces produits par les clients existants et futurs.

La Société ne peut toutefois pas garantir que les clients adopteront ces nouveaux produits dans l'échéancier prévu par le Groupe à ce jour.

Sur certains marchés, la Société pourrait notamment être exposée à une vive concurrence de la part de certains concurrents, déjà présents sur ces marchés ou désireux de s'y implanter, qui peuvent disposer de ressources commerciales, financières, techniques ou humaines plus importantes que celles du Groupe.

La pression que cette concurrence serait susceptible d'exercer sur les prix pourrait contraindre la Société à limiter ses prix de vente et réduire ses marges, remettant ainsi en cause sa capacité à générer la rentabilité escomptée dans les délais envisagés.

Ce type de circonstances aurait un impact défavorable sur l'activité de la Société, son chiffre d'affaires, sa situation financière ou ses résultats.

Degré de criticité net du risque : Elevé

Risques liés à la dépendance vis-à-vis des fournisseurs et aux approvisionnements en matières premières et composants électroniques

Le Groupe attache une grande importance à la sélection rigoureuse de ses fournisseurs et fait appel, lorsque cela est possible, à plusieurs (au minimum deux) sources d'approvisionnement en matières premières et composants. Toutefois, malgré cette politique de diversification de ses sources d'approvisionnement, la dépendance du Groupe envers un nombre limité de fournisseurs de matières premières et composants est susceptible d'engendrer des ruptures d'approvisionnements si ces fournisseurs venaient à interrompre leurs livraisons ou augmentaient leurs prix. Ce type de circonstances aurait un impact défavorable sur l'activité de la Société, son chiffre d'affaires, sa situation financière ou ses résultats. En 2021, les cinq premiers fournisseurs de la société ont représenté 19% du total des achats TTC et 5% pour son premier fournisseur. Sur la même période, les dix premiers fournisseurs de la Société ont représenté 29% du total des achats TTC.

La capacité du Groupe à satisfaire les commandes de ses clients dépend également de sa capacité à s'approvisionner dans les délais requis en composants de qualité. Certaines matières premières ou certains composants ne sont disponibles qu'auprès d'un nombre limité de fournisseurs ou seulement auprès d'un nombre limité de fournisseurs dans une zone géographique donnée. Bien que les approvisionnements en matières premières et en composants soient actuellement suffisants, une pénurie de matières premières ou de composants critiques pourrait survenir en cas d'interruption de la production chez des fournisseurs ou d'un accroissement de la demande dans l'industrie.

Le Groupe achetant des composants auprès d'un nombre limité de fournisseurs et, parce que ces composants sont complexes, il peut s'avérer difficile de remplacer un fournisseur par un autre ou de substituer un composant par un autre. En outre, il pourrait arriver, comme le Groupe l'a déjà rencontré par le passé et comme il est d'actualité suite aux impacts de la crise sanitaire, ou du fait de la pénurie actuelle de composants, que certains fournisseurs allongent les délais d'approvisionnement, limitent les stocks destinés au Groupe ou augmentent leurs prix en raison de contraintes liées à leur capacité de production ou à d'autres facteurs. Le Groupe note d'ores et déjà un allongement des délais d'approvisionnement allant de plusieurs semaines à plusieurs mois, lié à la pénurie actuelle de composants, contraignant le Groupe à planifier suffisamment en amont ses besoins et à constituer des stocks plus importants pour limiter le risque de rupture.

Par ailleurs, certains fournisseurs ou partenaires du Groupe pourraient décider de ne traiter qu'avec des sociétés pouvant leur garantir un niveau de chiffre d'affaires minimum qui irait au-delà du niveau d'engagement acceptable par le Groupe. Bien que le Groupe collabore étroitement avec ses fournisseurs afin d'éviter de tels incidents, il ne peut garantir qu'il ne sera pas confronté à des défauts d'approvisionnements à l'avenir. Ainsi, le résultat opérationnel du Groupe pourrait être affecté de manière significative et des conséquences significatives sur la capacité de production du Groupe pourraient être engendrées et pourraient entraîner des pertes de marchés s'il n'était pas en mesure de s'approvisionner de manière suffisante en composants dans les délais requis ou si des hausses importantes de coûts ou des problèmes de qualité des composants survenaient.

Degré de criticité net du risque : Moyen

Risques liés à la fabrication et aux défauts techniques sur des produits commercialisés par la Société

Le Groupe a mis en place des procédures qualité internes, certifiées par des organismes de certification qualité indépendants, visant à permettre de réduire in situ les risques de défaut de fabrication, de fonctionnement ou d'assemblage de composants défectueux tant sur son site de Crolles que sur le site de production américain. Enfin, lors de leur fabrication, tous les produits sont testés par le Groupe.

Malgré ces mesures de prévention, et de manière générale, un défaut de fabrication, de fonctionnement ou l'assemblage de composants défectueux dans l'un quelconque des produits du Groupe pourrait toutefois entraîner des actions en responsabilité contre lui de la part de clients. De même, l'occurrence d'un problème après livraison ne peut être exclue et l'existence de réclamations pourrait nuire à la réputation du Groupe, entraîner des coûts de remplacement de produits défectueux et avoir un impact défavorable sur l'activité de la Société, son chiffre d'affaires, sa situation financière ou ses résultats.

Le dysfonctionnement des produits commercialisés par le Groupe pourrait également entraîner de nouvelles dépenses de recherche et développement afin de corriger les erreurs ou défauts constatés, des coûts supplémentaires de service et de maintenance et entacher la réputation commerciale de la Société. La Société risquerait également de devoir engager des dépenses significatives du fait de retours de produits par ses clients. Enfin, la découverte de ces problèmes de performance ou de ces vices pourrait causer un préjudice à ses clients et exposer le Groupe à des actions en garantie et responsabilité du fait des produits.

Ainsi, si un grand nombre de défauts techniques survenait sur les produits du Groupe commercialisés auprès de ses clients, cela pourrait avoir un impact défavorable sur l'activité de la Société, son chiffre d'affaires, sa situation financière ou ses résultats.

Degré de criticité net du risque : Moyen

Risques liés à la croissance du marché

Le marché adressé par la Société est principalement celui des microsystèmes spécifiques, des produits inertiels de haute performance et des services adaptés à cette industrie. Il s'agit d'un marché en croissance dans lequel de nombreuses opportunités apparaissent régulièrement.

A ce jour, les principaux clients de la Société dépendent du développement et de la croissance du marché des produits et services dans les secteurs industriel, médical, aéronautique, ferroviaire et de la sécurité. Bien qu'il y ait actuellement une demande importante pour les produits et services développés par la Société sur ces différents marchés, du fait de sa capacité d'innovation et du haut niveau de performance procuré par ses produits, la Société ne peut garantir que la demande se maintienne et progresse.

Si la capacité de croissance du marché dépend notamment de l'essor et de la diversification de l'usage des microsystèmes dans de nouvelles applications, notamment pour le secteur médical et de l'industrie, celle-ci pourrait être temporairement impactée par les évolutions du contexte économique général. La Société pourrait alors ne pas pénétrer certains des nouveaux marchés qu'elle vise, ou pourrait perdre certains de ses clients actuels.

Cette dépendance est toutefois limitée du fait de l'élargissement des débouchés commerciaux de la Société et de la flexibilité de son offre de produits.

Ce type de circonstances aurait un impact défavorable sur l'activité de la Société, son chiffre d'affaires, sa situation financière ou ses résultats.

Degré de criticité net du risque : Moyen

Risque lié à la longueur et la variabilité des cycles de vente

La longueur et la variabilité des cycles de vente et de déploiement pourraient avoir pour conséquence une variation significative du chiffre d'affaires de la Société et de ses résultats opérationnels.

Du fait de la nature des produits et services commercialisés par le Groupe, les cycles de vente ont en général une durée de l'ordre de trois à six mois. La durée des cycles de vente du Groupe varie toutefois selon le type de client auquel la vente s'adresse et le type de produit ou de service vendu.

Ces cycles de vente sont également dépendants d'un certain nombre de facteurs que le Groupe peut ne pas maîtriser. Même après avoir pris la décision d'acheter ses produits, les clients du Groupe doivent intégrer ces produits dans leurs propres systèmes. L'ensemble de ce processus prend plusieurs mois et requiert un investissement important de part et d'autre. C'est dans cette phase que se fait la mise au point des produits et le développement de fonctions spécifiques destinées à optimiser le produit concerné. Par ailleurs, les clients du Groupe peuvent aussi choisir de déployer leurs produits plus lentement que prévu. Le temps nécessaire au déploiement peut varier de façon considérable et dépend de multiples facteurs tels que la complexité et la maturité des projets techniques et commerciaux de chaque client, la configuration et l'adaptation de

l'environnement matériel nécessaire à l'intégration des produits du Groupe ou encore la capacité des clients du Groupe à financer l'achat de ses produits.

Par conséquent, il est difficile pour le Groupe de prévoir à quel moment ses clients, s'ils décident de lancer leurs produits auprès de leurs propres clients, peuvent acheter des produits auprès du Groupe et le chiffre d'affaires du Groupe et ses résultats opérationnels pourraient varier de façon significative au cours d'une même année ou entre plusieurs exercices.

Des cycles de vente ou de déploiement irréguliers auraient un impact défavorable sur l'activité de la Société, son chiffre d'affaires, sa situation financière ou ses résultats.

Degré de criticité net du risque : Moyen

Risques de sinistres pouvant affecter les locaux industriels

Les locaux des entités du Groupe sont susceptibles de subir des sinistres importants. Le groupe dispose de 2 unités de production (une en France et une aux Etats-Unis). Toute perte de l'une de ces installations pourrait interrompre l'activité de la Société ou retarder sa production, et se traduirait par d'importantes dépenses de reconstruction toutefois couvertes par des assurances adéquates.

Il est toutefois précisé que la Société n'a connu aucun sinistre de ce type à ce jour.

Degré de criticité net du risque : Moyen

Risques liés à la mise en jeu de la responsabilité du Groupe en cas de dommages générés par un de ses produits

Le risque de mise en jeu de la responsabilité du Groupe en matière de produits défectueux est inhérent au développement, à la fabrication, à la commercialisation et à la vente de ses produits.

Le Groupe pourrait voir sa responsabilité engagée, en qualité de fabricant, du fait d'un dommage causé par un défaut d'un de ses produits mis en circulation par ses soins. Un produit est considéré comme défectueux lorsqu'il n'offre pas la sécurité à laquelle on peut légitimement s'attendre. Il pourrait être demandé au Groupe réparation d'un dommage résultant d'une atteinte à une personne ou à un bien.

Il appartiendrait cependant au demandeur de prouver le dommage, le défaut et le lien de causalité entre le défaut et le dommage.

En outre, la responsabilité du Groupe pourrait être écartée si elle démontrait que l'état des connaissances scientifiques et techniques, au moment où le produit a été mis en circulation, ne pouvait permettre de déceler l'existence du défaut ou que le défaut du produit est dû à la conformité du produit avec des règles impératives d'ordre législatif ou réglementaire.

Tout accident impliquant les produits du Groupe pourrait impacter les demandes de produits développés par le Groupe. Ce type de circonstance pourrait impacter défavorablement son activité, son chiffre d'affaires, sa situation financière ou ses résultats.

La réputation du Groupe pourrait également être affectée par une publicité négative résultant de difficultés ou d'accidents en relation avec ses produits. Le Groupe ne peut garantir que de telles réclamations ne seront pas formulées dans le futur.

Afin de réduire les conséquences potentielles des risques liés à la mise en jeu de la responsabilité du Groupe en cas de dommage généré par un de ses produits, celle-ci a contracté une assurance responsabilité civile qui couvre les dommages que pourraient causer ses produits.

Degré de criticité net du risque : Moyen

Risques liés au cycle de développement des microsystèmes spécifiques

Le développement d'un nouveau microsystème spécifique peut prendre jusqu'à dix-huit mois avant que la phase de qualification ou pré-production démarre. Trois à six mois sont ensuite nécessaires pour que le produit entre en phase de production.

Pendant les phases de développement et de pré-production, le risque de décalage est non-négligeable compte tenu des aléas techniques non prévisibles et intrinsèques au développement de microsystèmes complexes. Ce n'est qu'en phase de production que ces risques deviennent mineurs. Toutefois, tous les développements lancés dans le cadre des microsystèmes spécifiques sont financés par les clients.

Si des décalages se produisaient dans le développement de microsystèmes spécifiques, cela pourrait avoir un impact défavorable sur l'activité de la Société, son chiffre d'affaires, sa situation financière ou ses résultats.

Degré de criticité net du risque : Moyen

Risque lié aux évolutions technologiques

Si la Société ne réagit pas assez rapidement aux changements technologiques ou aux changements de normes industrielles, ses produits risquent de devenir obsolètes. D'autre part, si les changements technologiques deviennent plus rapides qu'initialement estimés, il se pourrait que la Société soit dans l'obligation de développer de nouvelles technologies se substituant en tout ou partie aux précédentes et impactant les prévisions d'amortissements relatives aux frais de développement capitalisés et aux avances versées dans le cadre des accords de licence de technologie conclus avec le CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) et Thales.

Le marché des produits de la Société est par nature caractérisé par des changements technologiques rapides et des introductions fréquentes de nouveaux produits qui imposent notamment à ses équipes de recherche et de développement de suivre l'évolution d'un grand nombre de technologies et de standards.

Plus généralement, le développement par un concurrent de nouvelles technologies plus performantes et plus rentables que celles développées par la Société pourrait rendre inopérants les brevets et équipements développés par la Société.

Si les équipes de recherche et de développement de la Société sont parvenues jusqu'à présent à anticiper et traiter les évolutions technologiques, elle ne peut garantir qu'elle parviendra à rendre ses solutions technologiques et ses produits et procédés brevetés compatibles avec les évolutions à venir.

Si la Société prenait du retard par rapport à ses concurrents, si elle ne parvenait pas à rester à la pointe des innovations technologiques, faute d'investissements suffisants ou adéquats ou encore si elle commettait des erreurs de stratégie, ses produits et services pourraient devenir obsolètes et la Société pourrait ne plus être en mesure d'accroître sa clientèle, voire même de la conserver.

Ce type de circonstances aurait un impact défavorable sur l'activité de la Société, son chiffre d'affaires, sa situation financière ou ses résultats.

Degré de criticité net du risque : Faible

2 – Risques liés au marché sur lequel intervient la Société

Risques liés à la dépendance vis-à-vis d'un nombre limité de clients et à la capacité à les retenir *

Le Groupe dispose à ce jour d'une clientèle d'environ 50 sociétés, parmi lesquelles de nombreux groupes de renom intervenant dans divers segments d'application, tels que l'industrie, l'aéronautique, le ferroviaire, la sécurité ou le médical.

Le Groupe a toutefois été historiquement exposé à un risque de dépendance important vis-à-vis de la société Sercel (groupe CGG). Afin de réduire ce risque de dépendance vis-à-vis de Sercel, des efforts commerciaux importants ont été entrepris par le Groupe au cours des dernières années pour diversifier ses clients. Ces efforts se sont notamment traduits par le gain de nouveaux clients.

Le premier client du Groupe, ses cinq premiers clients et ses dix premiers clients représentaient respectivement, 30%, 63%, et 81% de son chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice clos le 31 mars 2021 contre 30%, 62%, et 85% de son chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

Une rupture des relations du Groupe avec l'un de ses principaux clients pourrait impacter défavorablement son activité, son chiffre d'affaires, sa situation financière ou ses résultats sans que le Groupe soit à même de substituer un client perdu par un nouveau client de même importance. En outre, la perte ou la diminution d'activité d'un ou plusieurs de ces clients pourrait impacter défavorablement l'activité du Groupe, son chiffre d'affaires, sa situation financière ou ses résultats.

La capacité du Groupe à attirer et retenir ses clients est également conditionnée par son aptitude à anticiper et satisfaire leurs demandes spécifiques. Pour que le marché accueille ses produits, le Groupe doit anticiper de manière efficace les demandes de ses clients, s'y adapter en temps voulu et proposer des solutions et services en vue de les satisfaire. Les clients potentiels peuvent exiger des caractéristiques de produit particulières et des fonctions que les produits actuels du Groupe ne possèdent pas. Si ce dernier ne parvient pas à développer des produits et à proposer des services satisfaisant les exigences de ses clients, sa capacité à créer ou à augmenter la demande de ses produits et services serait mise à mal et il pourrait perdre des clients actuels ou potentiels, ce qui pourrait impacter défavorablement son activité, son chiffre d'affaires, sa situation financière ou ses résultats.

Degré de criticité net du risque : Elevé

Risques liés à l'environnement concurrentiel *

Le Groupe opère dans un environnement concurrentiel où un nombre significatif d'acteurs disposent de moyens financiers significatifs. Certains des concurrents du Groupe sont des acteurs historiques du secteur (Analog Devices, Silicon Sensing, Honeywell, Colibrys) disposant de larges ressources, d'une notoriété et d'une base de clientèle plus étendue que celle du Groupe. Leur présence ancienne sur le marché leur a permis d'établir des relations fortes avec leurs clients, ce qui pourrait les avantager, notamment par l'accès à des informations sur les demandes futures de leurs clients et l'évolution anticipée de leurs besoins. Les ressources importantes de ces concurrents de grande taille leur permettent d'affecter des moyens conséquents à la compétition technologique, de réaliser des économies d'échelle, d'étoffer leurs portefeuilles de produits et de bénéficier d'une plus grande crédibilité auprès des clients existants et potentiels du Groupe. De plus, certains concurrents pourraient adopter une politique de prix agressive.

Si le Groupe n'était pas en mesure de s'adapter et de répondre à cette pression concurrentielle actuelle et future sur ses marchés, cela pourrait impacter défavorablement son activité, son chiffre d'affaires, sa situation financière ou ses résultats.

Degré de criticité net du risque : Elevé

Risques liés aux activités internationales de la Société

La société opère principalement en Europe, aux Etats-Unis et en Asie. En raison du caractère international de son activité et de sa volonté de conquérir de nouveaux marchés étrangers, la Société pourrait être exposée dans le futur à un certain nombre de risques politiques, réglementaires et commerciaux, et notamment :

- l'évolution de la situation économique et politique locale ;
- les fluctuations des taux de change ;
- les restrictions imposées au rapatriement des capitaux ;
- les changements imprévus apportés à l'environnement réglementaire ;
- les restrictions concernant l'importation et les droits de douane, le contrôle de l'exportation des produits et services et autres barrières commerciales ;
- l'allongement des délais de paiement et des difficultés de recouvrement des créances dans certains pays ;
- la protection juridique limitée des droits de propriété intellectuelle dans certains pays.

La Société ne peut garantir qu'elle sera en mesure de gérer ces risques, sur lesquels elle n'a souvent aucun contrôle, et qu'elle pourra assurer le respect de toutes les dispositions réglementaires applicables, sans encourir de dépenses supplémentaires.

L'évolution de la situation dans des pays dans lesquels la Société commercialise ses produits ainsi que celle des réglementations applicables localement pourraient engendrer des difficultés dans l'exercice de ses activités dans ces pays, ce qui pourrait impacter défavorablement son activité, son chiffre d'affaires, sa situation financière ou ses résultats.

Degré de criticité net du risque : Moyen

3 – Risques liés à l'organisation de la Société

Risques liés au recrutement de nouveaux collaborateurs et à la fidélisation de son personnel clé *

La Société aura besoin de recruter et conserver ses cadres dirigeants et du personnel scientifique qualifié pour le développement de ses activités. En outre, à ce jour, la Société ne dispose pas d'assurance homme-clé.

Le succès de la Société repose en grande partie sur la qualité de son équipe de direction qui jouit d'une expérience importante dans le secteur au sein de la Société ou d'autres acteurs du secteur. Il repose également sur une main d'œuvre qualifiée, formée et notamment dans le domaine de la recherche et du développement, du marketing, de la commercialisation, de la production, de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, de la gestion financière et des ressources humaines, ainsi que, compte tenu de la complexité et de la spécificité de la technologie des MEMS, sur sa capacité à fidéliser les collaborateurs bénéficiant d'une expertise en matière de design de microsystèmes et de développement de processus d'industrialisation.

La Société est en concurrence avec d'autres sociétés, organismes de recherche et institutions académiques pour recruter et retenir les personnels scientifiques, techniques et de gestion hautement qualifiée. Dans la

mesure où cette concurrence est très intense, la Société pourrait ne pas être en mesure d'attirer ou de retenir ces personnels clés à des conditions qui soient acceptables d'un point de vue économique.

La Société vise à se rendre la plus attractive possible en facilitant l'équilibre vie personnelle / vie professionnelle des salariés et en proposant une politique salariale et de formation attractive, en ligne avec ce que peut offrir la concurrence. Cela pourrait toutefois s'événer insuffisant au regard des moyens déployés par d'autres acteurs.

Ce type de circonstances aurait un impact défavorable sur l'activité de la Société, son chiffre d'affaires, sa situation financière ou ses résultats.

Degré de criticité net du risque : Elevé

Risques liés aux systèmes d'information, à la sécurité, à la protection des données, aux cyber-attaques et à l'espionnage industriel *

Les risques liés aux systèmes d'information, à la sécurité, à la protection des données, aux cyber-attaques et à l'espionnage industriel pourraient entraîner des perturbations importantes liées à l'indisponibilité des systèmes d'information de la Société, à la perte de données, au détournement d'informations importantes, de propriété intellectuelle et au vol d'informations confidentielles confiées par des clients, fournisseurs ou partenaires.

Malgré les précautions prises, les dispositifs de sécurité mis en place (cluster de firewall géré par une société spécialisée dans la connectivité, l'hébergement et la sécurité, règles de restriction des accès, contrôle permanent des flux, supervision du LAN, antivirus messagerie interne, politique de changements de mots de passe réguliers, veille sécuritaire), les sauvegardes réalisées par la Société (quotidiennes, mensuelles, annuelles), il n'existe aucune garantie que ces mesures de protection soient suffisantes, et la Société ne peut garantir un fonctionnement ininterrompu ou une sécurité totale de ses systèmes.

Les systèmes d'information du Groupe contiennent des informations essentielles pour l'entreprise telles que des informations techniques, financières, de planification, de production, des éléments de propriété intellectuelle, des analyses stratégiques, des études de coûts et de prix clés pour la compétitivité de la Société ainsi que des informations confidentielles provenant de différentes sources internes et tierces.

Des accès ou des altérations non autorisées, des attaques, des vols d'informations essentielles et stratégiques pourraient engager la responsabilité de la Société et pourraient impacter défavorablement son activité, son chiffre d'affaires, sa situation financière ou ses résultats.

Degré de criticité net du risque : Elevé

Risques liés à la gestion de la croissance

Dans le cadre de sa stratégie de développement, le Groupe va devoir recruter du personnel supplémentaire et développer ses capacités opérationnelles, ce qui pourrait fortement mobiliser ses ressources internes.

En particulier, le Groupe a l'intention de compléter ses équipes de R&D pour être en mesure de conserver son avance technologique et de développer sa force de vente pour intensifier sa présence commerciale.

A cet effet, le Groupe devra notamment :

- former, gérer, motiver et retenir un nombre d'employés croissant ;
- anticiper les dépenses liées à cette croissance ainsi que les besoins de financement associés ;
- anticiper la demande pour ses produits et les revenus qu'ils sont susceptibles de générer ;
- augmenter la capacité de ses systèmes informatiques opérationnels, financiers et de gestion existants ; et
- augmenter les niveaux de stock de produits.

L'incapacité du Groupe à gérer la croissance, ou des difficultés inattendues rencontrées pendant son expansion, pourrait impacter défavorablement son activité, son chiffre d'affaires, sa situation financière ou ses résultats.

Degré de criticité net du risque : Moyen

4 – Risque juridiques, réglementaires et fiscaux

Risque d'évolution dans les politiques d'aide aux entreprises

La diminution des financements publics dont bénéficie le Groupe ou des demandes de remboursement pourrait entraîner une augmentation des dépenses du Groupe et pourrait impacter défavorablement son activité, son chiffre d'affaires, sa situation financière ou ses résultats.

Le Groupe bénéficie de certains dispositifs fiscaux en matière de recherche et développement (Crédit Impôt Recherche) en France dont le montant total s'est élevé à 114 k€ en FY 2021 et 336k€ en FY 2020). Ces dispositifs fiscaux sont soumis au respect de nombreuses exigences et règles que le Groupe doit remplir et respecter.

Le changement de contrôle intervenu dans la cadre de l'entrée au capital de la société TDK Electronics AG, ex EPCOS AG, a eu un impact sur le versement du CIR. Le remboursement anticipé dont l'entreprise a bénéficié les années précédentes, répondant jusque-là aux critères de la PME communautaire, n'est désormais plus possible avec la prise de contrôle par TDK Electronics AG. Pour la même raison, l'entreprise n'est plus éligible au Crédit Impôt Innovation.

En revanche, cela ne change pas l'éligibilité des programmes de recherche au CIR. La Société devra imputer le montant du CIR sur l'impôt sur les sociétés dû ou bien demander la restitution à l'expiration d'une période de trois ans si elle n'a pas pu imputer ce crédit d'impôt. Le changement de contrôle a donc eu un impact sur le besoin en fonds de roulement de la Société qui l'a intégré dans ses prévisions de trésorerie.

Par ailleurs, si les gouvernements concernés n'étaient pas en mesure d'effectuer les versements aux échéances prévues ou si les programmes ou crédits d'impôts étaient interrompus, modifiés ou réduits ou si le Groupe ne remplissait plus les critères d'éligibilité ou que les administrations compétentes remettaient en cause tout ou partie des sommes allouées au Groupe, l'activité du Groupe, son chiffre d'affaires, sa situation financière ou ses résultats pourraient être impactés défavorablement.

Degré de criticité net du risque : Moyen

Risque d'évolution de l'environnement fiscal et de contrôles fiscaux

Au jour de l'établissement du présent Prospectus, le Groupe est principalement implanté en France et aux Etats-Unis, et réalise une part significative de son chiffre d'affaires à l'export. Tout changement de la législation fiscale et douanière, notamment sur les taux d'imposition et les systèmes d'aide fiscale (tel que celui sur le crédit impôt recherche), les contrôles fiscaux ou un renforcement des barrières douanières (comme par exemple le renforcement récent des barrières douanières en Chine) pourrait impacter défavorablement l'activité du Groupe, son chiffre d'affaires, sa situation financière ou ses résultats.

Le Groupe a par ailleurs reconnu un impôt différé actif de 250 k€ ainsi qu'un impôt différé passif d'un même montant au 31 mars 2021. Cette évaluation repose sur des hypothèses d'imputation partielle des déficits reportables actuels disponibles en France et de projections de croissance de l'activité et du résultat par pays. Dans l'hypothèse où l'activité se développerait moins rapidement que prévu ou si la répartition du chiffre d'affaires par pays était différente de celle prévue, l'impôt différé actif devrait être ajusté en conséquence entraînant un impact sur le résultat du Groupe.

Degré de criticité net du risque : Faible

5 – Risques Financiers

Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2021, la ventilation des actifs et des dettes financières consolidées du Groupe en fonction de la nature des taux fixe ou variable, se décompose comme suit :

en milliers d'euros		31 mars 2021
Instruments à taux fixe		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3 726
Dettes financières		-46 226
Endettement net à taux fixe		-42 500
Instruments à taux variable		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Dettes financières		
Endettement net à taux variable		0

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de dépôts bancaires à court terme. Les dettes financières sont principalement constituées d'emprunts à courts termes auprès de TDK Electronics AG renouvelés mensuellement et de dettes financières au titre des contrats de location.

Au 31 mars 2021, l'ensemble des actifs et passifs financiers sont à taux fixe. Toutefois les prêts auprès de TDK Electronics AG sont renouvelés mensuellement depuis avril 2021 sur la base du taux au jour du renouvellement.

Degré de criticité net du risque : Moyen

Risque de change

La stratégie de la Société française est de favoriser l'euro comme devise dans le cadre de la signature de ses contrats. La filiale américaine quant à elle effectue des transactions en dollar américain (USD).

La sensibilité du Groupe au risque de change provient principalement de la consolidation des filiales américaines (impact sur les capitaux propres) et des prêts consentis entre Tronics Microsystems SA, Tronics MEMS Inc, et TDK Electronics AG.

La position nette de change du groupe sur les devises au 31 mars 2021 s'établit de la façon suivante :

Au 31 mars 2021 (en milliers d'euros)	Actifs (a)	Passifs (b)	Engagements en devises (c)	Position nette avant couverture (d) = (a) - (b) +/- (c)	Intruments financiers de couverture (e)	Position nette après couverture (f) = (d) - (e)
USD	2 154	26 829		-24 675		-24 675
Total	2 154	26 829	-	-24 675	-	-24 675

Sur la base des comptes consolidés du groupe au 31 mars 2021 une variation de 10% l'euro face au dollar américain entraînerait les conséquences suivantes sur le résultat avant impôts et sur les capitaux propres avant impôts du groupe :

Au 31 mars 2021 (en milliers d'euros)	Impacts sur le résultat avant impôt		Impact sur les capitaux propres avant impôt	
	Hausse de 10%	Baisse de 10%	Hausse de 10%	Baisse de 10%
Impacts de la consolidation de Tronics MEMS	352	-430	-101	123
Impacts de la position USD bilancielle nette	1 913	-2 338	1 913	-2 338
Total	2 265	-2 768	1 813	-2 215

Le Groupe n'a pas pris, à son stade de développement actuel, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de changes. Le Groupe ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité ne résulte dans une plus grande exposition au risque de change et envisagerait alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

Il ne peut être donné aucune garantie sur le fait que le Groupe aura les ressources nécessaires pour gérer efficacement dans le futur son risque de change et que la politique suivie lui permettra de ne pas subir de pertes du fait des risques de change.

Degré de criticité net du risque : Moyen

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est caractérisé par l'existence d'un actif à plus long terme que le passif et se traduit par l'incapacité de rembourser ses dettes à court terme en cas d'impossibilité de mobiliser son actif ou de recourir à de nouvelles lignes bancaires.

Le tableau ci-après présente la ventilation des passifs financiers et des actifs financiers courants au 31 mars 2021.

Risque de liquidité (31 mars 2021) en milliers d'euros	Montant Brut	Part à moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs Financiers				
Dettes financières - contrats de location	3 595	631	2 271	693
Avances remboursables	1 395	140	1 255	
Emprunts	41 236	40 996	240	
Engagements achats sur minoritaires	471		471	
Total passifs financiers	46 698	41 767	4 237	693
Actifs Financiers courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 726	3 726		
Total actifs financiers	3 726	3 726		-
Endettement net	-42 972	-38 041	-4 237	-693

La Société ne dispose pas en l'état d'un niveau de liquidité suffisant pour faire face à ses obligations actuelles au cours des 12 prochains mois, qui s'élèvent à 47 M€. La présente opération d'augmentation de capital ainsi que l'engagement financier donné par TDK permettront cependant à la Société de faire face à cette insuffisance. La Société n'anticipe donc pas de risque de liquidité au cours des 12 prochains mois. Par ailleurs, le Groupe n'est soumis à aucun covenant.

Degré de criticité net du risque : Moyen

6 - Risque de crédit ou de contrepartie

Le risque de crédit et/ou de contrepartie correspond au risque qu'une partie à un contrat avec le Groupe manque à ses obligations contractuelles entraînant une perte financière pour le Groupe.

Les instruments financiers sur lesquels le Groupe encourt un risque de crédit sont principalement les créances clients et la trésorerie.

En ce qui concerne les créances clients, le Groupe évalue régulièrement le risque de crédit et la situation financière de ses clients et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables. Si le Groupe compte parmi ses clients de grandes sociétés européennes, américaines, japonaises, russes et chinoises, il est également amené à travailler pour le compte de sociétés de plus petite taille, et compte notamment parmi ses clients plusieurs sociétés start-up à divers stades de maturité qui pourraient rencontrer des difficultés économiques à l'avenir.

Si le Groupe n'a pas subi à ce jour de pertes significatives résultant de défaillances clients et s'il estime ne pas être confronté à un risque de recouvrement majeur, il ne peut donc toutefois exclure totalement ce risque à l'avenir. Le Groupe a mis en place une politique de gestion de trésorerie ayant pour objectif de limiter les placements financiers en euros, à court terme et à faible risque, sous forme notamment de comptes à terme à taux fixe en euros.

Compte tenu de son activité et de l'état actuel du marché, la Société encourt les principaux risques suivants :

- La Société vend ses produits et services à des clients intervenants sur des marchés pouvant présenter une volatilité importante de la demande et des commandes.

- La Société intervient sur des technologies nouvelles et sur des produits nouveaux qui comportent un risque d'échec élevé dans la phase de développement. C'est pourquoi la Société entretient un portefeuille important de projets pour optimiser les chances que certains d'entre eux aboutissent à des productions récurrentes. En outre, les marchés visés sont diversifiés tant géographiquement que commercialement et connaissent une croissance soutenue.
- La majeure partie des contrats de développement en cours ayant été négociés en euros, la Société n'est pas exposée au risque de change de manière significative. Par ailleurs, le montant des transactions libellées en dollars (USD) se compensent (les décaissements en devise sont équivalents aux encaissements dans la même devise).
- La Société exploite une installation classée soumise à déclaration contrôlée à la DREAL. En effet, la salle blanche consomme des produits chimiques considérés comme dangereux. Cependant, les quantités consommées et stockées sur son site sont inférieures aux seuils nécessitant une autorisation préfectorale. La Direction a fait le maximum pour réduire et maîtriser les risques incendie et pollution, en mettant en œuvre les dispositifs de prévention et de formation requis : dispositifs de détection, ingénieur sécurité, plan de formation, plan de prévention.

Degré de criticité net du risque : Moyen

Facteurs de risque liés aux valeurs mobilières faisant l'objet du présent Prospectus

La Société a évalué l'importance des risques liés aux valeurs mobilières faisant l'objet du présent Prospectus en fonction de la probabilité de les voir se matérialiser et de l'ampleur estimée de leur impact négatif.

Les facteurs de risque les plus importants relatifs à ces valeurs mobilières sont indiqués en premier et signalés par un astérisque conformément à l'évaluation susmentionnée.

Des ventes d'actions de la Société ou de droits préférentiels de souscription pourraient intervenir sur le marché pendant la période de négociation des droits préférentiels de souscription, s'agissant des droits préférentiels de souscription, ou pendant ou après la période de souscription, s'agissant des actions, et pourraient avoir un impact défavorable sur le prix de marché de l'action de la Société ou la valeur des droits préférentiels de souscription*

La vente d'actions de la Société ou de droits préférentiels de souscription sur le marché, ou l'anticipation que de telles ventes pourraient intervenir, pendant la période de négociation des droits préférentiels de souscription, s'agissant des droits préférentiels de souscription, ou pendant ou après la période de souscription, s'agissant des actions, pourraient avoir un impact défavorable sur le prix de marché des actions de la Société ou la valeur des droits préférentiels de souscription. La Société ne peut prévoir les éventuels effets sur le prix de marché des actions ou la valeur des droits préférentiels de souscription des ventes d'actions ou de droits préférentiels de souscription par ses actionnaires.

Par ailleurs, il est rappelé que les actionnaires principaux de la Société, TDK Electronics AG et Thalès Avionics, ont exprimé leur intention de souscrire à l'Offre. TDK Electronics AG s'est engagé de manière irrévocable à souscrire à titre irréductible et réductible par exercice notamment de ses droits préférentiels de souscription, à hauteur d'un montant maximum total de 29 millions d'euros (couvrant la totalité de l'Offre). Les Actions Nouvelles souscrites par TDK Electronics AG, ainsi que les actions détenues préalablement à l'émission par celui-ci, seront soumises à un engagement de conservation d'une durée de 6 mois. Thales Avionics, qui détient à la date du Prospectus 731.836 actions de la Société, a informé la Société de son intention de souscrire à titre irréductible à l'Augmentation de Capital en exerçant le nombre de droits préférentiels de souscription nécessaire afin que Thales Avionics maintienne une participation d'environ 10 % dans le capital de la Société après la réalisation de l'Augmentation de Capital, soit à hauteur d'environ 186.725 actions, correspondant à 3,48 % de l'émission. Les Actions Nouvelles souscrites par Thalès Avionics ne seront pas soumises à un engagement de conservation.

Le marché des droits préférentiels de souscription pourrait n'offrir qu'une liquidité limitée et être sujet à une grande volatilité*

Aucune assurance ne peut être donnée quant au fait qu'un marché des droits préférentiels de souscription se développera. Si ce marché se développe, les droits préférentiels de souscription pourraient être sujets à une plus grande volatilité que celle des actions existantes de la Société. Le prix de marché des droits préférentiels de souscription dépendra du prix de marché des actions de la Société. En cas de baisse du prix de marché des actions de la Société, les droits préférentiels de souscription pourraient voir leur valeur diminuer. Les

titulaires de droits préférentiels de souscription qui ne souhaiteraient pas exercer leurs droits préférentiels de souscription pourraient ne pas parvenir à les céder sur le marché. Les droits préférentiels de souscription seront négociables sur Euronext Growth Paris du 10 novembre 2021 au 23 novembre 2021 inclus, tandis que la période de souscription sera ouverte du 12 novembre 2021 au 25 novembre 2021 inclus.

Risque d'absence du marché du DPS

A la date du Prospectus, le prix de souscription des Actions Nouvelles étant supérieur au cours de bourse des actions de la Société, la valeur du droit préférentiel de souscription serait nulle. En conséquence, les actionnaires qui n'exerceraient pas leur droit préférentiel de souscription pourraient ne pas pouvoir céder leurs droits sur le marché et compenser ainsi le risque de dilution ;

Risque de volatilité des actions

Le prix d'émission des Actions Nouvelles étant supérieur à la valeur de marché des actions de la Société, les investisseurs qui décideraient de souscrire aux Actions Nouvelles pourraient ne pas pouvoir les revendre à un prix égal ou supérieur au prix d'émission et perdre ainsi une partie de leur investissement

Le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer et baisser en-dessous du prix de souscription des actions émises sur exercice des droits préférentiels de souscription*

Le prix de marché des actions de la Société pendant la période de négociation des droits préférentiels de souscription et pendant la période de souscription pourrait ne pas refléter le prix de marché des actions de la Société à la date de l'émission des Actions Offertes. Les actions de la Société pourraient être négociées à des prix inférieurs au prix de marché prévalant au jour du lancement de l'augmentation de capital. Aucune assurance ne peut être donnée quant au fait que le prix de marché des actions de la Société ne baissera pas en dessous du prix de souscription des Actions Offertes, émises sur exercice des droits préférentiels de souscription. Si cette baisse devait intervenir après l'exercice des droits préférentiels de souscription par leurs titulaires, ces derniers subiraient une perte en cas de vente immédiate desdites actions. Ainsi, aucune assurance ne peut être donnée sur le fait que, postérieurement à l'exercice des droits préférentiels de souscription, les investisseurs pourront vendre leurs actions de la Société à un prix égal ou supérieur au prix de souscription des actions émises sur exercice des droits préférentiels de souscription.

La volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient fluctuer significativement Les marchés boursiers ont connu ces dernières années d'importantes fluctuations qui ont souvent été sans rapport avec les résultats des sociétés dont les actions sont négociées, notamment pendant la période de crise sanitaire liée à la COVID-19. Les fluctuations de marché et la conjoncture économique pourraient accroître la volatilité des actions de la Société. Le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer significativement, en réaction à différents facteurs et événements, parmi lesquels peuvent figurer les facteurs de risque relatifs au Groupe présentés dans la présente rubrique, ainsi que la liquidité du marché des actions de la Société.

Les marchés financiers sont affectés par de nombreux facteurs, tels que l'offre et la demande de titres, les conditions économiques et politiques générales, les évolutions ou les prévisions relatives aux taux d'intérêt et aux taux d'inflation, les fluctuations monétaires, les prix des matières premières, les évolutions de la perception des investisseurs et les événements exceptionnels (tels que des attentats terroristes ou des catastrophes naturelles), ou l'évolution de la situation sanitaire liée à la COVID-19. Chacun de ces facteurs pourrait influencer le prix de marché des Actions Nouvelles ou existantes.

Les actionnaires qui n'exerceraient pas leurs droits préférentiels de souscription verraient leur participation dans le capital social de la Société significativement diluée

Dans la mesure où les actionnaires n'exerceraient pas leurs droits préférentiels de souscription, leur quote-part de capital et de droits de vote dans la Société serait significativement diminuée. Si des actionnaires choisissaient de vendre leurs droits préférentiels de souscription, le produit de cette vente pourrait être insuffisant pour compenser cette dilution (voir paragraphe XV ci-après du présent Prospectus).

En cas de baisse du prix de marché des actions de la Société, les droits préférentiels de souscription pourraient perdre de leur valeur

Le prix de marché des droits préférentiels de souscription dépendra notamment du prix de marché des actions de la Société. Une baisse du prix de marché des actions de la Société pourrait avoir un impact défavorable sur la valeur des droits préférentiels de souscription.

V. ETATS FINANCIERS

Informations financières historiques et audit des informations financières annuelles

Les dernières informations financières annuelles datent du 31 mars 2021. En application de l'article 19 du Règlement Prospectus, le rapport financier annuel relatif à l'exercice clos le 31 mars 2021 est incorporé par référence dans le Prospectus, et notamment :

- les comptes consolidés en normes IFRS de l'exercice clos le 31 mars 2021 et le rapport des commissaires aux comptes y afférent, tels que présentés respectivement pages 41 à 89 et pages 90 à 94 du rapport financier annuel relatif à l'exercice clos le 31 mars 2021 ;
- les comptes sociaux en normes françaises de l'exercice clos le 31 mars 2021 et le rapport des commissaires aux comptes y afférent, tels que présentés respectivement pages 95 à 139 et pages 140 à 144 du rapport financier annuel relatif à l'exercice clos le 31 mars 2021.

Il est précisé que les informations financières historiques ont fait l'objet d'un audit sans réserve par les commissaires aux comptes de la Société :

- Le cabinet KPMG Entreprises (département de KPMG S.A.), société anonyme, dont le siège est situé au 9 avenue du Granier, 38244 Meylan Cedex France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 775 726 417, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, renouvelé par l'assemblée générale des actionnaires du 30 septembre 2019 ;

Normes comptables : les informations financières consolidées sont établies conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne à la date de préparation des états financiers concernés.

Normes comptables nationales : les comptes sociaux de la Société sont préparés conformément aux règles et principes comptables français.

Changement de date de référence comptable : néant.

Changement de référentiel comptable : néant.

Informations financières intermédiaires

Sans objet

Informations financières PRO FORMA

Non applicable

VI. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Dividendes versés au cours des trois derniers exercices

Aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices

Politique de distribution des dividendes

La Société n'a prévu d'initier une politique de distribution de dividendes compte tenu de sa situation financière.

Politique de rachat d'actions

La Société n'a pas prévu d'initier des rachats d'actions compte tenu de sa situation financière.

VII. INFORMATION SUR LES TENDANCES

Aucun événement postérieur à la clôture des comptes au 31 mars 2021 n'est signalé dans le rapport de gestion figurant au sein de l'actualisation du rapport financier annuel relatif à l'exercice clos le 31 mars 2021, mis à disposition le 3 août 2021, et incorporé par référence dans le Prospectus. L'actualisation du rapport financier annuel relatif à l'exercice clos du 31 mars a fait suite à la modification de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte, afin que celle-ci puisse statuer sur la résolution utilisée pour la présente Augmentation de capital.

Les nouvelles informations concernant la Société depuis la mise à disposition du rapport financier annuel relatif à l'exercice clos le 31 mars 2021 sont présentées ci-dessous. L'ensemble des communiqués de presse, y compris ceux présentés dans la présente rubrique, sont disponibles en intégralité sur le site de Tronics : [Archives des Communiqués - Tronics \(tronicsgroup-bourse.com\)](https://www.tronicsgroup-bourse.com).

7.1 Incidence économique et financière, connue et future, de la pandémie COVID-19

Tronics a été impacté en mars 2020 par l'épidémie de Covid-19. La santé de ses collaborateurs étant sa priorité absolue, le site de Crolles a fermé pendant 14 jours afin de réorganiser ses activités et assurer un minimum de contacts entre les collaborateurs sur site.

L'activité à Crolles a redémarré le 2 avril 2020 à un rythme plus lent compte tenu de l'augmentation des mesures de protection sanitaire sur place afin de protéger les salariés. Les coûts fixes seront adaptés en conséquence, notamment à travers l'utilisation du chômage partiel. Tronics a ensuite été impacté ponctuellement par les absences de certains salariés (cas contacts, garde d'enfant suite à la fermeture des écoles...). Le télétravail ainsi qu'une bonne organisation sur le site ont permis à l'activité de fonctionner sur un mode proche de la normale.

La Société a donc pu conserver un niveau d'activité élevé sur l'exercice 2021 malgré la pandémie. Le carnet de commande n'a pas été significativement impacté sur l'exercice 2021.

7.2 Chiffre d'affaires du premier semestre 2022

La Société a publié le 4 novembre 2021 son chiffre d'affaires pour le 1er semestre de l'année fiscale 2022 (du 1er avril au 30 septembre 2021). Les revenus consolidés sont en hausse de 66% par rapport à la même période l'an dernier.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ DU 1^{ER} SEMESTRE FISCAL 2022

en k€ (IFRS) – non audité	1 ^{er} semestre année fiscale 2022 Du 1 ^{er} avril au 30 septembre 2021	1 ^{er} semestre année fiscale 2021 Du 1 ^{er} avril au 30 septembre 2020	Variation semestrielle
Chiffre d'affaires	6 385	3 851	+66%
Manufacturing	5 061	3 113	+63%
Ingénierie	1 323	738	+79%

Le chiffre d'affaires du 1er semestre de l'année fiscale 2022 ressort à 6,4 M€, marquant une forte progression par rapport à la même période de l'exercice fiscal précédent (du 1er avril au 30 septembre 2020), principalement porté par la croissance du chiffre d'affaires manufacturing.

L'activité Manufacturing du Groupe a généré un chiffre d'affaires de 5,1 M€, soit une augmentation de +63% comparé à la même période l'an passé. La croissance a été soutenue par les activités de production à Crolles, en France, qui ont augmenté de +53% sur la période. Cette dynamique a été portée par la demande croissante pour les capteurs inertiels MEMS haute performance de Tronics, et les activités relatives aux produits MEMS sur-mesure pour applications industrielles. Les activités de production représentent désormais 79% des revenus de Tronics, en phase avec la stratégie de la Société qui a fait de cette activité son axe de développement prioritaire.

L'activité Ingénierie, destinée à soutenir l'industrialisation des futurs produits sur-mesure au niveau du Groupe, représentait quant à elle 1,3 M€ sur le 1er semestre de l'année fiscale 2022 (contre 0,7 M€ au 1er semestre de l'année fiscale 2021).

Enfin, sur les six premiers mois de l'année fiscale 2022, le chiffre d'affaires de la filiale américaine a, pour sa part, progressé, atteignant 1,6 MUSD contre 0,7 MUSD sur la même période de l'exercice fiscal précédent,

confirmant ainsi la montée en volume de l'activité de fonderie BioMEMS de sa filiale américaine. La filiale américaine pèse désormais plus de 20% du chiffre d'affaires total du Groupe.

PERSPECTIVES

Compte tenu de l'augmentation du chiffre d'affaires sur le premier semestre de l'exercice 2022, Tronics s'attend à une amélioration de son résultat opérationnel courant (qui était, pour rappel, de -3,2 M€ au premier semestre 2021) qui restera cependant déficitaire.

Tronics compte poursuivre au second semestre sa dynamique de croissance des activités manufacturing en France, toujours axée sur la montée en puissance du portefeuille de produits existants et les lancements de nouveaux produits, qui permettent une augmentation des ventes de produits MEMS innovants pour les applications inertielles et industrielles à forte valeur ajoutée.

VIII. CONDITIONS DE L'OFFRE, ENGAGEMENTS FERMES ET INTENTIONS DE PRENDRE UNE SOUSCRIPTION, ET PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES CONVENTIONS DE PRISE FERME ET DE PLACEMENT

Nombre d'actions offertes, montant de l'Offre, prix de souscription et modalités d'exercice des droits préférentiels de souscription

Structure de l'émission : les Actions Nouvelles seront émises dans le cadre d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre de la douzième^{ème} résolution adoptée par l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société tenue le 19 octobre 2021.

Nombre d'actions offertes, montant et prix de souscription : l'Offre porte sur un nombre de 5.360.884 actions nouvelles de la Société (les « **Actions Nouvelles** »), dont la mise en œuvre aurait pour seul objet de satisfaire des ordres à titre réductible qui n'auraient pas pu être servis.

Les Actions Nouvelles seront émises à un prix de souscription unitaire de 5,40 euros (le « **Prix de l'Offre** »), dont un euro de valeur nominale et 4,40 euros de prime d'émission, soit un montant total de l'Offre de 28 948 773,60 euros.

Sur la base du cours de clôture de l'action de la Société le jour de bourse précédant la date d'approbation du Prospectus par l'AMF, soit 5,00 euros, (i) la valeur théorique du droit préférentiel de souscription s'élève à -0,24 euros, (ii) la valeur théorique de l'action ex-droit s'élève à 5,24 euros, et (iii) le prix de souscription des Actions Nouvelles fait apparaître une prime de 3,11% par rapport à la valeur théorique de l'action ex-droit et de 8% par rapport au dernier cours côté. Ces valeurs ne préjugent ni de la valeur du droit préférentiel de souscription pendant la période de négociation des droits préférentiels de souscription ni de la valeur de l'action ex-droit, ni des décotes, telles qu'elles seront constatées sur le marché. Ce prix a été fixé en cohérence avec le cours moyen de l'action de la Société pondérés par les volumes sur les dix jours de négociation précédant la date d'approbation du Prospectus par l'AMF, soit 5,41 euros, permettant de tenir compte de la faible liquidité de l'action, et faisant apparaître une décote de 0,2%.

Droit préférentiel de souscription : la souscription des Actions Nouvelles sera réservée, par préférence (i) aux porteurs d'actions existantes enregistrées sur leur compte-titres à l'issue de la journée du 9 novembre 2021 selon le calendrier indicatif, à raison d'un droit préférentiel de souscription par action existante et (ii) aux cessionnaires des droits préférentiels de souscription. Les titulaires de droits préférentiels de souscription pourront souscrire, du 12 novembre 2021 jusqu'à la clôture de la période de souscription, soit jusqu'au 25 novembre 2021 inclus, par exercice de leurs droits préférentiels de souscription (i) à titre irréductible, à raison de 16 Actions Nouvelles pour 11 actions existantes détenues, sans qu'il puisse en résulter une attribution de fraction d'Action Nouvelle et (ii) à titre réductible, le nombre d'Actions Nouvelles qu'ils désiraient en sus de celui leur revenant du chef de l'exercice de leurs droits à titre irréductible, étant précisé que seules les Actions Nouvelles éventuellement non souscrites par les souscriptions à titre irréductible seront réparties entre les souscripteurs à titre réductible, dans la limite de leurs demandes et au prorata du nombre d'actions existantes dont les droits auront été utilisés à l'appui de leurs souscriptions à titre irréductible, sans qu'il puisse en résulter une attribution de fraction d'Action Offerte. Les droits préférentiels de souscription formant rompus pourront être cédés sur Euronext Growth Paris pendant la période de négociation des droits préférentiels de souscription.

Disparité de prix : non applicable.

Engagements fermes et intentions de souscription

Engagements de souscription : TDK Electronics AG, actionnaire de référence détenant 74,26 % du capital de la Société avant l'Offre, s'est engagé irrévocablement à souscrire par exercice de ses droits préférentiels de souscription à titre irréductible et réductible à de nouvelles actions de la Société, par compensation de créances, pour un montant maximum de 29 millions d'euros.

Intentions de souscription : Thales Avionics, qui détient à la date du Prospectus 731.836 actions de la Société, a informé la Société de son intention de souscrire à titre irréductible à l'Augmentation de Capital en exerçant le nombre de droits préférentiels de souscription nécessaire afin que Thales Avionics maintienne une participation d'environ 10 % dans le capital de la Société après la réalisation de l'Augmentation de Capital, soit à hauteur d'environ 186.725 actions, correspondant à 3,48% de l'émission pour un montant de 1.01 millions d'euros.

A la date du présent Prospectus, la Société n'a pas connaissance d'intention d'autres actionnaires ou membres de ses organes d'administration ou de direction quant à leur participation à l'Augmentation de Capital avec DPS.

Placement - Garantie

Le placement des Actions Nouvelles est effectué par Gilbert Dupont, intervenant en tant que Teneur de livre associé de l'Offre aux termes d'un contrat de placement (le « **Contrat de Placement** ») conclu avec la Société. Ce contrat ne constitue pas une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du Code de commerce.

Engagements d'abstention et de conservation des titres

Engagement d'abstention : dans le cadre du Contrat de Placement, la Société a pris un engagement d'abstention d'une durée de 180 jours à compter de la date de règlement-livraison des Actions Offertes.

Engagement de conservation de titres : TDK Electronics AG, actionnaire majoritaire de la Société, a pris l'engagement de conserver ses actions de la Société jusqu'à l'expiration d'une période de 180 jours à compter de la date de règlement-livraison des Actions Offertes, étant précisé que les Actions Nouvelles souscrites par TDK Electronics AG dans le cadre de l'Offre seront soumises au même engagement de conservation. Par ailleurs, TDK Electronics AG a confirmé qu'il n'envisageait pas de mettre en œuvre une procédure de retrait obligatoire au cours des 12 prochains mois. Thales Avionics n'a pas donné d'engagement de conservation de titres.

IX. INFORMATIONS ESSENTIELLES SUR LES ACTIONS ET LEUR SOUSCRIPTION

Nature, catégorie et code ISIN des Actions Offertes

Les Actions Nouvelles seront des actions ordinaires de la Société, de même catégorie et entièrement assimilées aux actions ordinaires existantes.

A compter de leur émission, les Actions Nouvelles seront soumises à toutes les stipulations des statuts de la Société. Elles porteront jouissance courante et donneront droit à tous les droits attachés aux actions ordinaires existantes détaillés dans les statuts de la Société, notamment :

- le droit à dividendes ;
- le droit de vote (étant précisé que, conformément à l'article L. 22-10-46 du Code de commerce, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, de manière continue depuis deux ans au moins, au nom d'un même titulaire) ;
- le droit préférentiel de souscription aux augmentations de capital ;
- le droit de participation à tout excédent en cas de liquidation.

Les Actions Nouvelles seront admises aux négociations sur le marché d'Euronext Growth Paris (ALTRO) sous le code ISIN FR0004175099.

Modalités d'exercice des droits préférentiels de souscription et restrictions applicables

Détachement et cotation des droits préférentiels de souscription : les droits préférentiels de souscription seront détachés le 10 novembre 2021 et négociés sur Euronext Growth Paris jusqu'au 23 novembre 2021, sous le code ISIN FR0014006979. En conséquence, les actions existantes seront négociées ex-droit à compter du 10 novembre 2021, selon le calendrier indicatif.

Procédure d'exercice du droit préférentiel de souscription : pour exercer leurs droits préférentiels de souscription, les titulaires devront en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier habilité à tout moment entre le 12 novembre 2021 et le 25 novembre 2021 inclus et payer le prix de souscription correspondant. Les droits préférentiels de souscription non exercés seront caducs de plein droit à la fin de la période de souscription, soit le 25 novembre 2021, à la clôture de la séance de bourse.

Révocation des ordres de souscription : les ordres de souscription sont irrévocables.

Notifications aux souscripteurs des Actions Nouvelles : les souscripteurs ayant passé des ordres de souscription à titre irréductible sont assurés, sous réserve de la réalisation effective de l'Augmentation de Capital avec DPS, de recevoir le nombre d'Actions Nouvelles qu'ils auront souscrites dans les délais applicables. Ceux ayant passé des ordres de souscription à titre réductible seront informés de leur allocation par leur intermédiaire financier.

Pays dans lesquels l'augmentation de capital sera ouverte au public : l'Offre sera ouverte au public uniquement en France.

Restrictions applicables à l'Offre : la diffusion du Prospectus, l'exercice des droits préférentiels de souscription, la vente des actions et des droits préférentiels de souscription et la souscription des Actions Nouvelles peuvent, dans certains pays, notamment aux États-Unis d'Amérique, au Royaume-Uni, au Canada, en Australie ou au Japon, faire l'objet d'une réglementation spécifique.

Modalités de versement des fonds et intermédiaires financiers :

Actionnaires au nominatif administré ou au porteur : les souscriptions des Actions Nouvelles et les versements des fonds par les souscripteurs, dont les actions sont inscrites sous la forme nominative administrée ou au porteur, seront reçus jusqu'au 25 novembre 2021 inclus auprès de leur intermédiaire habilité agissant en leur nom et pour leur compte.

Actionnaires au nominatif pur : les souscriptions et versements des souscripteurs dont les actions sont inscrites sous la forme nominative pure seront reçus sans frais jusqu'au 25 novembre 2021 inclus auprès de Société Générale Securities Services.

Versement du prix de souscription : chaque souscription devra être accompagnée du versement du prix de souscription. Les souscriptions pour lesquelles les versements n'auraient pas été effectués seront annulées de plein droit sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure.

Établissement centralisateur chargé d'établir le certificat de dépôt des fonds constatant la réalisation de l'Augmentation de Capital avec DPS : Société Générale Securities Services ainsi que, le cas échéant, le commissaire aux comptes de la Société.

Calendrier de l'Offre

3 novembre 2021	Directoire décidant des modalités de l'Offre
4 novembre 2021	Approbation du Prospectus par l'AMF
5 novembre 2021	Diffusion d'un communiqué de presse décrivant les principales caractéristiques de l'opération et les modalités de mise à disposition du Prospectus Diffusion par Euronext de l'avis d'émission
09 novembre 2021	Journée comptable à l'issue de laquelle les porteurs d'actions existantes enregistrées comptablement sur leurs comptes-titres se verront attribuer des droits préférentiels de souscription
10 novembre 2021	Détachement et début des négociations des droits préférentiels de souscription sur Euronext Growth Paris
12 novembre 2021	Ouverture de la période de souscription
23 novembre 2021	Fin de la cotation des droits préférentiels de souscription sur Euronext Growth Paris
25 novembre 2021	Clôture de la période de souscription
30 novembre 2021	Diffusion d'un communiqué de presse de la Société annonçant le résultat des souscriptions Diffusion par Euronext de l'avis d'admission des Actions Nouvelles indiquant le montant définitif de l'augmentation de capital et indiquant le barème de répartition pour les souscriptions à titre réductible
2 décembre 2021	Emission des Actions Nouvelles - Règlement-livraison
3 décembre 2021	Admission des Actions Nouvelles aux négociations sur Euronext Growth Paris

Règlement-livraison des Actions Nouvelles : les Actions Nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission aux opérations d'Euroclear France qui assurera le règlement-livraison des actions entre teneurs de compte-conservateurs le 2 décembre 2021, selon le calendrier indicatif. Il est prévu que les Actions Nouvelles soient inscrites en compte-titres et négociables à compter du 3 décembre 2021.

Déclaration de franchissement de seuils statutaires : il est rappelé à toutes fins utiles que, conformément à l'article 8.3 des statuts de la Société, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui viendrait à détenir directement ou indirectement une fraction égale à 2,5%, ou à tout multiple de 2,5%, du capital ou des droits de vote de la Société, doit communiquer à la Société les informations visées à l'article L.233-7-I du code de commerce (notamment le nombre total d'actions et de droits de vote qu'elle possède) au moyen d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par tout autre moyen équivalent pour les personnes résident hors de France, adressée au siège social de la Société dans le délai de 4 jours de bourse à compter de la date du règlement livraison des actions, soit à compter du 2 décembre 2021.

Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de Livre: Gilbert Dupont - 50 rue d'Anjou, 75008 Paris

X. RAISONS DE L'OFFRE ET UTILISATION PREVUE DU PRODUIT

L'Offre servira à reconstituer les capitaux propres négatifs de la Société jusqu'au prochain arrêté comptable du 31 mars 2022, par voie d'incorporation au capital d'une part substantielle du compte courant d'actionnaire détenu par son actionnaire majoritaire, TDK Electronics AG.

Le produit brut de l'augmentation de capital s'élèvera à 28,95 millions d'euros, étant précisé que la société TDK Electronics AG, détentrice de 74,26% du capital social de la Société, s'est engagée à souscrire par compensation de créances à l'augmentation de capital, à titre irréductible en exerçant l'intégralité de son droit préférentiel de souscription et à titre réductible, pour un montant global de 28,95 millions d'euros, et que Thales Avionics, qui détient à la date du Prospectus 731.836 actions de la Société, a informé la Société de son intention de souscrire à titre irréductible à l'Augmentation de Capital en exerçant le nombre de droits préférentiels de souscription nécessaire afin que Thales Avionics maintienne une participation d'environ 10 % dans le capital de la Société après la réalisation de l'Augmentation de Capital, soit à hauteur d'environ 186.725 actions, correspondant à 3,48% de l'émission.

Le produit net estimé de l'Offre s'élèvera à environ 28,44 millions d'euros, souscrit majoritairement par compensation de créances de TDK Electronics AG, aura pour but s'assainir la situation financière de Tronics.

XI. PERCEPTION D'AIDES D'ÉTAT

La Société a bénéficié du dispositif d'aide gouvernementale lié à l'activité partielle qui a été mis en place dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 – ce dispositif permet à la Société de percevoir de l'Etat une allocation d'activité partielle pour certains salariés dans l'impossibilité de travailler – notamment en cas de fermeture de site. Voir notamment le paragraphe 7.1 du prospectus. En revanche, la Société n'a pas sollicité la mise en place d'un prêt garanti par l'Etat (PGE). Par ailleurs, la Société contracte régulièrement des programmes de recherche avec différents partenaires (laboratoires, industriels, ...) soutenus par des financements publics (ministère de la recherche, BPIFrance, Région Auvergne Rhone alpes, Le Grésivaudan). Les recettes liées à ces projets sont enregistrées en subventions d'exploitation et sont reconnues en fonction de leur avancement.

En outre, les informations fournies dans le présent prospectus relèvent de la seule responsabilité des personnes responsables au titre du prospectus. Le rôle de l'autorité compétente lors de l'approbation du prospectus consiste à en examiner l'exhaustivité, la compréhensibilité et la cohérence, et que, par conséquent, l'autorité compétente n'est pas tenue de vérifier de manière indépendante la déclaration relative aux aides d'État.

XII. DECLARATION SUR LE FONDS DE ROULEMENT NET

A date du présent prospectus, la Société ne dispose pas d'un niveau de fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations actuelles au cours des douze (12) prochains mois suivant la date de l'approbation du Prospectus.

La Société a estimé le montant de son fonds de roulement net nécessaire à la poursuite de ses activités jusqu'au 30 novembre 2022 à 47 millions d'euros.

Cette estimation tient compte des éléments suivants :

- i. Le niveau de trésorerie disponible de 3,9 millions d'euros au 31 août 2021 (voir section XIII. « Capitaux propres et endettement » du présent prospectus),
- ii. La génération de trésorerie liée à l'activité de la Société sur la période allant du 1^{er} septembre 2021 jusqu'au 30 novembre 2022,
- iii. Le paiement de la totalité des engagements dont le Groupe a connaissance à la date du prospectus, et notamment les échéances de remboursement des dettes financières sur la période décrite ci-avant pour un montant total d'environ 45 millions d'euros incluant le remboursement des prêts accordés par TDK représentant un montant total d'environ 44 millions d'euros.

La présente opération d'augmentation de capital, par versement en numéraire ou par compensation de créances, d'un montant net estimé de 28,44 millions d'euros, ainsi que l'engagement financier donné par TDK en date du 15 septembre 2021 à la Société, permettront à la Société de faire face à l'insuffisance de son fonds de roulement net au cours des 12 prochains mois suivant la date du Prospectus.

En effet,

- i. TDK Electronics AG s'est engagée irrévocablement à souscrire à l'augmentation de capital, par compensation de créances, pour un montant de 28,95 millions d'euros (voir section VIII. du présent prospectus concernant les intentions de souscription).
- ii. TDK Electronics AG s'est engagée, en date du 15 septembre 2021, à soutenir la Société tant que cette dernière reste dans le groupe TDK Electronics Group. L'engagement financier consiste, en cas de problème de liquidité, à reporter a minima de 12 mois les échéances de remboursement de ses prêts et/ou à accorder des financements additionnels et/ou à participer à une augmentation de capital pour couvrir les besoins de trésorerie de la Société. Cet engagement financier a vocation à assurer l'arrêté des comptes selon le principe de la continuité d'exploitation jusqu'aux comptes intermédiaires du semestre clos le 30 septembre 2023.

XIII. CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT

Conformément au point XIII de l'annexe V bis du règlement (UE) 2021/337 du 16 février 2021 et aux recommandations de l'ESMA (*European Securities Market Authority*) de mars 2021 (ESMA32-382-1138 du 4

mars 2021), le tableau ci-dessous présente la situation non auditée des capitaux propres consolidés et de l'endettement financier net consolidé au 31 août 2021 établis selon le référentiel IFRS.

(en milliers d'euros)(normes IFRS)		31 août 2021
1. Capitaux propres et endettement		
Total des dettes courantes (y compris la fraction courante des dettes non courantes)*		44 642 306
Cautionnées		0
Garanties		192 000
Non cautionnées / non garanties		44 450 306
Total des dettes non courantes (à l'exclusion de la fraction courante des dettes non courantes)**		4 900 362
Cautionnées		0
Garanties		144 000
Non cautionnées / non garanties		4 756 362
Capitaux propres totaux (y compris intérêts minoritaires)		(25 315 363)
Capital social		3 685 608
Réserve légale		42 888
Autres réserves (hors résultat et variation de la réserve d'OCI du 1 ^{er} avril 2021 au 31 août 2021)		58 832
RAN débiteur		(29 102 691)

2. Endettement financier net		
A	Trésorerie	3 907 405
B	Équivalents de trésorerie	
C	Autres actifs financiers courants	
D	Liquidité (A + B + C)	3 907 405
E	Dettes financières courantes (y compris les instruments obligataires, mais à l'exclusion de la fraction courante des dettes financières non courantes)	43 782 981
F	Fraction courante des dettes financières non courantes*	859 325
G	Endettement financier courant (E + F)	44 642 306
H	Endettement financier courant net (G - D)	40 734 901
I	Endettement financier non courant (à l'exclusion de la fraction courante et des instruments obligataires)**	4 354 890
J	Instruments de dette	0
K	Fournisseurs et autres créditeurs non courants***	471 063
L	Endettement financier non courant (I + J + K)	4 825 953
M	Endettement financier total (H + L)	45 560 855

* Inclus la fraction courante des dettes relatives aux contrats de location (IFRS 16) pour un montant de 558 K€.

** Inclus la fraction non courante des dettes relatives aux contrats de location (IFRS 16) pour un montant de 2 790 K€.

*** Correspond à l'engagement de rachat des titres détenus par les actionnaires minoritaires de Tronics MemS Inc pour un montant de 471 K€.

Tronics Microsystems a une obligation de rachat des participations à hauteur de 471 k€ ne conférant pas le contrôle de Tronics MemS dont elle est le principal actionnaire (Lettre K du tableau ci-dessus). Cet engagement fait l'objet d'une dette évaluée à la juste valeur à chaque clôture. Celle-ci a été estimée : sur la base des flux de trésorerie futurs actualisés pour la clôture au 31 mars 2021, en tenant compte d'un WACC à 14% et d'un

taux de croissance à l'infini de 2,2% desquels l'endettement net de Tronics Mems a été déduit. Les perspectives long terme de Tronics MEMS n'ayant pas évolué significativement entre le 31 Mars 2021 et la publication du prospectus, cette dette n'a pas été réévaluée.

La détermination des dettes courantes et non courantes est effectuée sur la base de l'échéancier contractuel au 31 Aout 2021.

Endettement indirect et éventuel :

Provision pour départ en retraite inscrite au passif de la société : 75K€
Le groupe ne disposant pas d'actifs de couverture, l'intégralité de l'engagement est inscrite au passif du Groupe.

Avance conditionnée abandonnée de 568 k€ avec clause de retour à meilleure fortune présentée en engagement hors bilan.

Le projet CAPAM, dont l'échec a été constaté en 2013, bénéficiait d'une avance conditionnée de la part de la BPI. En conséquence du constat d'échec, le Groupe n'a pas à rembourser cette avance. Cet abandon est néanmoins accompagné d'une clause de retour à meilleure fortune valable jusqu'en 2022 dans l'hypothèse où le groupe réaliserait des ventes de produits sous-jacents. A ce jour, cet engagement constitue uniquement un passif éventuel et aucune dette n'est constatée à ce titre, le groupe estimant qu'aucune vente éligible ne sera réalisée.

XIV. CONFLITS D'INTERETS

Néant.

XV. DILUTION ET PARTICIPATION APRES L'EMISSION

Impact de l'Offre sur la répartition du capital et des droits de vote

Actionnaires	Sur une base non diluée								
	Avant l'Offre			Post Offre à 100% et prise en compte des seules souscriptions à titre irréductible de TDK Electronick AG et de Thales Avionics SAS			Post Offre à 100% et prise en compte des souscriptions à titre irréductible et réductible de TDK Electronick AG et de Thales Avionics SAS		
	Nombre d'actions	% du capital	% de DDV exerçables	Nombre d'actions	% du capital	% de DDV exerçables	Nombre d'actions	% du capital	% de DDV exerçables
Actionnaires industriels	3 607 209	97,87%	98,71%	7,774,959	85,94%	89,84%	8,968,093	99,13%	99,26%
IXBLUE SAS	138 417	3,76%	3,79%	138,417	1,53%	2,2%	138,417	1,53%	2,19%
IXCORE SAS	1	0,00%	0,00%	1	0,00%	0,0%	1	0,00%	0,00%
THALES AVIONICS SAS	731 836	19,86%	20,03%	918,561	10,15%	13,0%	918,561	10,15%	13,03%
TDK ELECTRONIC S AG	2 736 955	74,26%	74,89%	6,717,980	74,26%	74,6%	7,911,114	87,45%	84,04%
Flottant	62 751	1,70%	0,86%	1,255,885	13,88%	9,91%	62,751	0,69%	0,50%
PORTEUR AU NOMINATIF	15 648	0,42%	0,42%	15,648	0,17%	0,24%	15,648	0,17%	0,24%
TOTAL	3 685 608	100,00	100,00	9,046,492	100,00%	100,00%	9,046,492	100,00%	100,00%

Incidence de l'émission sur la situation financière de l'actionnaire

A titre indicatif, l'incidence de l'émission des Actions Nouvelles sur la participation d'un actionnaire qui détiendrait 1 % du capital de la Société préalablement à l'émission des Actions Nouvelles et ne souscrivant pas à l'émission des Actions Nouvelles (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date du Prospectus), serait la suivante :

Participation de l'actionnaire (en %)	
	Base non diluée
Avant l'Offre	1,00%
Après l'Offre à 100 %	0,41%

Incidence de l'émission sur les capitaux propres de la Société

Sur la base des capitaux propres consolidés de la Société au 31 août 2021, les capitaux propres consolidés par action, avant et après l'Offre, s'établiraient comme suit (après imputation des frais liés à l'opération) :

Quote-part des capitaux propres (en euros)	
Avant émission des Actions Nouvelles provenant de l'Offre	-6,87
Après émission de 5.360.884 Actions Nouvelles provenant de l'Offre	0,35

XVI. DOCUMENTS DISPONIBLES

Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais au siège social de la Société.

Le Prospectus peut également être consulté sur le site Internet de la Société (www.tronicsgroup.com) et sur le site Internet de l'AMF (<http://www.amf-france.org>). Les informations figurant sur le site Internet de la Société ne font pas partie du Prospectus et n'ont été ni examinées ni approuvées par l'AMF.

Les statuts, procès-verbaux des assemblées générales et autres documents sociaux de la Société, ainsi que les informations financières historiques et toute évaluation ou déclaration établie par un expert à la demande de la Société devant être mis à la disposition des actionnaires, conformément à la législation applicable, peuvent être consultés, sans frais, au siège social de la Société.